

BANQUE DE FRANCE. Les dossiers de surendettement ont chuté de 11 %

Le nombre de dossiers de surendettement a chuté de 11 % en 2016. Malgré cela, le Vendéen reste toujours plus endetté que la moyenne régionale.

Grand oral pour la commission vendéenne de surendettement. Le préfet Albertini a fait le point sur les chiffres 2016 : les surendettements ont baissé. Le nombre de dossiers déposés sur le bureau de la Banque de France a chuté de 11,6 % en un an (1728 dossiers). La tendance se vérifie également à l'échelle régionale et nationale.

Ceci dit, l'encours moyen de l'endettement (58 068 €) en Vendée reste plus élevé que la moyenne régionale (47 295 €) et française (49 808 €). Le département compte également environ 10 créances par dossier, contre 8 pour le reste du pays.

« Les dossiers ne sont pas plus dégradés, mais seulement plus dispersés », pré-

cise Jacques Boutiet, directeur départemental de la Banque de France. « Le paysage bancaire étant diversifié, les foyers ont souvent plusieurs banques. »

Des prêts immobiliers qui plombent

Autre enseignement : 1/4 des endettements sont constitués de prêts immobiliers. Bien plus que dans le reste de la région (17 % en Pays de la Loire), ou dans l'Hexagone (13,90 %). Cela reflète « l'appétence des Vendéens pour les maisons, appartements et leur volonté de devenir propriétaire ou chercher à l'être ».

Dans 30 % des cas, les dossiers sont effacés. Pour les autres, la dette est étalée sur 7 ans, maximum, ou en partie supprimée. « En sachant que lorsqu'il y a de l'immobilier, on prend en compte la préservation du bien « résidence principale ». » Une nouveauté qui s'accompagnera, en 2018,



Jacques Boutiet, trésorier de la commission de surendettement, a annoncé une chute de 11 % du nombre de dossiers déposés.

de l'écartement du juge de la procédure.

De quoi soulager les accidentés de la vie étranglés par les retards de paiements, les néophytes de la gestion ou les paniers percés. Profils que l'on retrouve dans toutes les strates de la société. Même si 46,7 % des endettés sont proches du seuil de pauvreté.

Des personnes qui, « comme 85 % des Français », indique Jacques Boutiet, n'ont reçu aucune formation budgétaire.

Pour combler cette lacune, la Banque de France a décidé de lancer des formations pour les professeurs de sciences économiques dans les collèges, lycées et formations post-bac. Une première réunion a eu lieu le 3 février pour les établissements publics. Une seconde est programmée le 25 avril pour le privé. L'idée : éduquer la nouvelle génération à la gestion du budget.

Nicolas Pipelier

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE. A quand un club en Vendée ?

Donner aux entreprises l'envie de participer à la vie locale et d'encourager la dynamique sociale, culturelle ou encore sportive, humanitaire... En clair, faire des entreprises, des mécènes pour encourager les initiatives créatrices de lien. C'est le rôle de l'Admical.

Cette association a entamé un tour de France des mécènes pour porter cette bonne parole, devenue aujourd'hui une nécessité pour faciliter les projets d'intérêt général. « L'Etat et les collectivités restent présentes pour soutenir les projets, mais les besoins sont cessés en augmentation et les ressources publiques ne suffisent plus. Il y a donc besoin d'aller en chercher dans le privé », assure François Debiez.

Après le lancement à Reims, ce tour de France a fait étape à La Roche-sur-Yon, mardi 28 février. Un territoire qui n'a pas attendu ce tour pour pratiquer le mécénat. Une étude du Pôle mécénat Pays de la Loire montre que 31 % des entreprises vendéennes sont déjà engagées dans une démarche de mécénat. Plus du double de la moyenne nationale (14 %).

Au niveau de la région, ce sont 21 %, soit une entreprise sur cinq. Et majoritairement des PME (70 %). Les soutiens touchent le monde sportif, culturel ou patrimonial, social, humanitaire, éducatif, médical...

Etre mécène ne consiste pas seulement à donner de l'argent pour soutenir un projet. « Ce n'est pas du sponsoring, c'est un échange. L'occasion de créer du lien et de partager des valeurs, d'abord avec ses collaborateurs, et avec les acteurs du territoire », assure Stéphane Martinez, président de Mécénat Loire.

Cela peut se concrétiser par un accompagnement humain, avec la participation des collaborateurs à une action. Mais ça peut aussi être un soutien en compétences. Une façon de vivre, d'échanger avec les acteurs locaux dans le but, le rayonnement du territoire.

Jugeant la Vendée exemplaire dans le domaine, les membres du Tour ont encouragé les entreprises vendéennes à se rassembler en club afin d'augmenter encore leur impact et la pratique.

S.H.

NOMINATION. Alfred Fuentes, nouveau patron des Finances publiques

Depuis le 1^{er} février, Alfred Fuentes dirige les Finances publiques de la Vendée. Parmi ses priorités : la mise en musique du prélèvement à la source et la dématérialisation des pièces justificatives.

Alfred Fuentes a reçu la nouvelle peu avant Noël. Un décret du président de la République lui annonçant une nomination en Vendée, en qualité de directeur départemental des Finances publiques.

Une bonne nouvelle. « Je me rappelle avoir été très heureux à l'idée de venir en Vendée, confie le nouveau patron du Trésor, en poste depuis le 1^{er} février. Un département connu pour son dynamisme sur le plan économique. »

Le Tarnais d'origine n'arrive pas en terre inconnue. Depuis Paris, Alfred Fuentes a participé au plan national de rénovation urbaine (Anru) et suivi de près le dossier de réaménagement des quartiers des Forges, Jean-Yole et Pyramides. Un travail étroit en lien avec les collectivités qui lui a permis de nouer des contacts dans le Pays yonnais.

840 agents

Aujourd'hui, à la tête d'une maison de 840 agents, ré-



Alfred Fuentes dirige les Finances publiques de la Vendée depuis le 1^{er} février.

partis dans une cinquantaine de services disséminés sur le département, Alfred Fuentes a trois dossiers prioritaires, posés sur

son bureau. Dont celui du prélèvement à la source. Un vaste chantier qui prévoit de prélever l'impôt sur le revenu direc-

tement sur le salaire le 25 du mois.

Avant sa mise en application en 2018, un tiers des fonctionnaires va devoir passer par la case formation, « pour expliquer la démarche aux contribuables ».

Factures numériques

Autre chantier en cours : l'accompagnement des nouvelles communes ou intercommunalités dans la gestion de la comptabilité. « Nous sommes là pour proposer des simulations et donner des chiffres aux élus. »

Une expertise doublée d'un accompagnement sur la dématérialisation des pièces justificatives, comme les factures. « Depuis le 1^{er} janvier 2017, toutes les collectivités doivent accepter les factures numériques », rappelle Alfred Fuentes dont la mission sera de faciliter leur entrée dans l'ère du numérique.

Nicolas Pipelier

■ A noter : la mise en place de l'accueil personnalisé sur rendez-vous sera déployée progressivement (site par site) au fil de l'année 2017. Pour l'heure, ce nouveau service s'ouvre au 1^{er} mars pour les usagers du centre des Finances publiques du Château-d'Olonne.